

FORMATION POUR LES ENSEIGNANT-E-S DU PRIMAIRE LA VIE QUOTIDIENNE AU XVI^E SIÈCLE

VISITE GUIDÉE DU MUSÉE INTERNATIONAL DE LA RÉFORME, GENÈVE



SALLE 2 L'APPORT DE L'IMPRIMERIE

Observer la presse, réplique d'un dispositif du XVI^e siècle et le plafond, avec des titres de Bibles dans toutes les langues.

On a coutume de résumer **la pensée de la Réforme**, initiée par Luther dès 1517, en trois grands principes :

- **Sola Gratia** : la grâce de Dieu seule sauve l'humain, et non les éventuels mérites de ce dernier.
- **Sola Fide** : on ne peut y accéder que par la foi, la confiance en Dieu, et non par des sacrements ou des indulgences.
- **Sola Scriptura** : l'Écriture sainte seule est garante de la vérité, l'autorité suprême en matière de doctrine.

Dans ce contexte, le rôle de l'imprimerie, qui était alors une invention toute récente, est considérable.

L'imprimerie a été inventée dans la vallée du Rhin, à Mayence aux environs de 1450. Genève ne figura pas dans le peloton de tête des villes qui mirent sur pied des imprimeries. Le premier livre qui y parut est l'histoire de Mélusine en 1478 et la production y resta quantitativement modeste jusqu'à la Réforme. Celle-ci bouleversa complètement la donne. Les idées de la Réforme religieuse de Luther se sont en effet répandues à une vitesse jusqu'alors inconnue, grâce à l'imprimerie. Des milliers de petits imprimés, souvent non reliés et vendus très bon marché ont été diffusés dans toute l'Allemagne et au-delà. **On a pu dire que la Réforme était fille de l'imprimerie.** Luther la considérait comme un don de Dieu. Calvin arrivant à Genève n'y trouva qu'une seule imprimerie. A sa mort, 25 ans plus tard, il y avait plus de 120 entreprises et des centaines de volumes parus à des milliers d'exemplaires. Il s'agissait principalement de Bibles, de psautiers et d'ouvrages de théologie, à commencer par les écrits de Calvin lui-même. La plupart des libraires avaient leurs échoppes regroupées à la Cour Saint Pierre.

Observer le Nouveau Testament annoté de la main de Théodore de Bèze.

Il représente un exploit à la fois intellectuel et technique. On y trouve trois traductions du texte biblique, dans différents types de caractères : grecs, romains pour la traduction de Théodore de Bèze et italiques pour la Vulgate, la traduction catholique canonique. C'est donc le fruit d'un très important travail d'exégèse biblique. Les annotations manuscrites de cette édition de 1565 sont de la main de Bèze, et destinées à préparer l'édition suivante (il y en aura en 1582 et en 1598).



© Musée international de la Réforme, Genève



© Musée historique de la Réformation, Genève

Sur le plan technique, chacun de ces caractères ainsi que ceux des titres, sont fabriqués et mis en place artisanalement pour obtenir la mise en page finale. C'est l'occasion de mettre en valeur l'extraordinaire travail artisanal et technique que représentait la fabrication de chaque livre.

On possède à Genève un exemplaire (exposé à la fondation Bodmer) de la Bible de Gutenberg, premier ouvrage imprimé connu qui ressemble énormément à un manuscrit dont elle possède encore tous les codes esthétiques.

SALLE 2 LES MOTS ET LA LANGUE

La Bible dite d'Olivétan est la première édition de la Bible traduite en français par les réformés. Son auteur, Pierre Robert dit Olivétan, était un cousin de Calvin. L'exemplaire en est très rare. Ce texte fit référence au sein du monde religieux francophone jusqu'au XX^e siècle.

Observer la Bible d'Olivétan et lire le titre: « La bible qui est toute la sainte Escripature, en laquelle sont contenus le Vieil testament et le Nouveau translatez en françoys, le Vieil de l'hébreu et le Nouveau du grec ».



© Musée historique de la Réformation, Genève

SALLE 6 LA VILLE

Observer la ville. Rappeler que la ville de Genève était alors une petite ville d'environ dix mille habitants, l'équivalent d'un gros village actuel.

Elle était entourée de murailles, reconstruites à plusieurs reprises. Lors de l'arrivée de nombreux réfugiés pour cause de religion, on dut s'entasser dans la ville, et beaucoup de maisons furent alors rehaussées. Il était en effet exclu de construire dans les faubourgs qui avaient été détruits en 1530 pour se protéger de toute attaque surprise de la Savoie.

On estime que la population passa d'environ 12 000 habitants en 1550 à près de 20 000, en 1560, ce qui suscita évidemment toutes les tensions inhérentes à ce genre de mouvement de population. C'est ce qu'on appelle le premier Refuge, composé principalement de sujets du roi de France, mais aussi de nombreux Italiens provenant principalement de la ville de Lucques. Ces familles, les Diodati, Calandrini, Micheli, Turretini, arrivées avec des capitaux parfois importants, se sont maintenues à Genève, pour certaines jusqu'à notre époque, et ont joué un grand rôle dans l'histoire économique et intellectuelle de la ville.



© Musée international de la Réforme, Genève

Il fallut donc s'entasser en ajoutant deux voire trois étages aux maisons construites à la fin du XV^e siècle.

Observer la maquette de la place de la Taconnerie dont deux des maisons existent encore.

Il faisait sombre dans les maisons : les fenêtres étaient le plus souvent fort petites, pour résister aux grands froids hivernaux, puisqu'il n'y avait pas de chauffage. De plus, elles étaient la plupart du temps munies de papier huilé ou de toiles passées à la térébenthine et n'étaient donc guère translucides. Le verre existait déjà, mais il était cher, et donc réservé à la partie la plus aisée de la population. A l'intérieur des maisons, on s'éclairait à la chandelle. Toutes les bougies de la maison étaient concentrées dans la cuisine par laquelle on entrait généralement dans les habitations. On y prenait un chandelier pour se rendre dans les autres pièces. La cheminée de la cuisine était également une source lumineuse non négligeable, elle donnait une lumière diffuse, comparable à celle d'un lustre, dont l'usage était encore inconnu à Genève.

On estime que plus de la moitié des familles genevoises habitaient alors dans une seule pièce. **On a par exemple l'inventaire après décès de François Bron, ouvrier textile** (navatier, tisserand spécialisé, qui travaillait avec un petit instrument) qui vivait dans une pièce avec sa femme et ses deux enfants. **Ces inventaires** après décès, ou dans le cas de familles un peu plus aisées, **les testaments sont en effet les sources dont nous disposons pour tenter de reconstruire le quotidien de nos ancêtres.** La pièce devait être suffisamment grande pour contenir deux ou trois lits, des coffres pour ranger les vêtements et quelques sièges. On y trouve aussi un peu de vaisselle : des assiettes, des bols ; la fourchette n'existe pas encore. Quant aux couteaux, on en trouve un ou deux par ménage, ce qui signifie que leur usage n'était pas individuel mais qu'on posait les couteaux sur les plats où chacun se coupait de la viande ou du pain. Il y a bien sûr la batterie de cuisine, casseroles en cuivre ou en fer, pots, lèchefrites et autres instruments propres à cuisiner. Comment les gens mangeaient-ils ? Soit en mettant la table, au sens propre, c'est à dire en posant, où cela les arrangeait, la planche qui constituait la table, sur des tréteaux, d'où notre expression de « mettre la table ». Solution évidemment indispensable dans le cas de l'habitat dans une pièce unique. Ou alors parfois sans doute sur leurs genoux, en l'absence de table.



© Musée international de la Réforme, Genève

SALLE 6 L'ACTION SOCIALE

Observer les soupnières utilisées au XVIII^e siècle pour distribuer les vivres à l'Hospice général.

La pauvreté était très répandue et après la Réforme, c'est l'Etat qui reprend en main les institutions caritatives autrefois exercées par l'Eglise. La principale est l'Hôpital général, terme qui n'a pas à l'époque un sens médical mais désigne un lieu où on recueillait les personnes hors d'état de subvenir à leurs besoins : personnes malades, âgées, indigentes ou enfants orphelins. Il y avait également des distributions de vivres à l'extérieur, on les connaît parce qu'elles sont minutieusement consignées dans les registres de l'hôpital.

SALLE 6 L'ENSEIGNEMENT

Un des principaux efforts consentis dans cette époque pourtant difficile fut la construction entre 1558 et 1562 du Collège qui existe et fonctionne toujours. Le but principal n'en était pas alors l'instruction publique et universelle mais la formation d'un corps de pasteurs en mesure de diffuser la « vraie foi » en France et ailleurs, ainsi qu'une élite de futurs magistrats.

On créa en une seule fois une double institution, la *Schola privata*, qui était à la fois ce que nous appellerions une école primaire et une école secondaire (le Collège) et la *Schola dite publica* (l'Académie), de niveau universitaire. Il est difficile de séparer au départ ces deux institutions qui font l'objet d'un seul acte de fondation, d'un seul règlement, publié en latin sous le nom de *Leges Academiae Genevensis*, et en français sous le nom d'*Ordre du Collège*. Il s'agissait à la fois d'une école primaire et d'un « collège-université » où niveau propédeutique et niveau supérieur fonctionnaient très naturellement en symbiose.

Signaler les caricatures.

Caricatures probablement réalisées par un étudiant du nom de Jacques Bourgoïn. Elles figurent à la fin d'un ouvrage conservé à la BGE. On ne sait pas vraiment s'il s'agit de Calvin ou de Théodore de Bèze, en raison de la date de ces dessins, 1563, un an avant la mort de Calvin, déjà malade.



© Musée international de la Réforme, Genève



© Musée international de la Réforme, Genève



© Bibliothèque de Genève

Toujours est-il que tous deux avaient l'École très à cœur. L'enseignement primaire et secondaire se donnait dans le Collège (la plus ancienne reproduction connue est exposée). La plupart des étudiants, et même beaucoup de collégiens jusqu'au XVII^e siècle, venaient de l'étranger. Tout l'enseignement se faisait en latin, considéré comme l'instrument roi pour apprendre à penser. Les petits apprenaient les lettres et les syllabes dans un ABC latin-français mais dès la deuxième année, ils devaient parler latin. Ils se familiarisaient ensuite avec toute la culture latine, l'histoire, la philosophie. Le niveau universitaire ne comprenait au début que la théologie et la philosophie. Le droit viendra, difficilement, plus tard, et la médecine au XVIII^e siècle seulement.

La vie quotidienne des enfants est réglée dans les moindres détails, de l'aube au crépuscule. Les leçons commencent à six heures du matin en été, à sept en hiver. On contrôle les présences. Les élèves « déjeunent » c'est-à-dire prennent une collation, sans bruit et avec prières, après environ une heure et demi, sans même qu'on interrompe les cours en hiver. Accompagnés par les régents, ils rentrent chez eux prendre un repas entre 10 et 11 heures; ils reviennent ensuite au Collège pour chanter des psaumes pendant une heure. Puis l'enseignement reprend jusqu'à quatre heures. Les élèves sont alors tous réunis pour prier dans une grande salle. On y distribue éventuellement les punitions récoltées pendant la journée, qui vont de la remontrance publique au fouet.

SALLE 7 LE CABINET DE MUSIQUE

Principalement de la musique religieuse, les Psaumes. Ce sont les chants du roi David, seul texte de la Bible où l'humain s'adresse à Dieu et non l'inverse, et très prisé des réformateurs. Les Psaumes avaient été mis en vers français par Théodore de Bèze et Clément Marot, puis en musique. Il s'en vendit un nombre exceptionnel d'exemplaires pour l'époque (plus de 100 000).

On n'admettait pas à Genève la musique polyphonique pour les cérémonies religieuses. En effet, le sens du texte était primordial et le chant à l'église était une prière avant d'être une manière de faire de la musique. Dans le même esprit, il n'y avait pas d'orgue dans les églises.

La musique polyphonique était cependant tolérée pour d'éventuels concerts privés familiaux. La danse était totalement interdite à Genève et donnait lieu à des réprimandes du consistoire (institution mixte, composée de pasteurs et de magistrats, qui surveillait, modérait et tentait de pacifier les mœurs genevoises).



© Musée international de la Réforme, Genève

SALLE 8 LE BANQUET

Ici symbolique d'un « banquet » philosophique.

L'occasion d'évoquer la nourriture courante au XVI^e siècle.

La base de la nourriture populaire était le pain. Pour l'essentiel le pain était fait de froment. On en consomme de grandes quantités, 700 à 800 grammes par jour et par personne environ. Il faut dire que les journées de travail devaient susciter l'appétit: les ouvriers commençaient à travailler vers 5 ou 6 heures du matin jusque vers 8 ou 10 heures du soir, ceci sans pause si ce n'est pour manger, et 6 jours sur 7, car Genève connaissait très peu de jours chômés sauf le dimanche. Les réglementations très strictes qui nous sont parvenues montrent bien l'importance du pain: le boulanger qui fait celui de l'hôpital doit surveiller la farine, vérifier qu'on ne dérobe rien, compter les pains en les enfournant et en les sortant du four. Il doit faire de très gros pains, de 5 kilos au moins, afin que les pauvres auxquels on fait l'aumône n'aient pas du pain trop frais qui « enivre » et ne nourrit guère. En accompagnement: de la viande ou du fromage ainsi que des laitages, ce qui est une bonne nourriture fournie par l'assistance publique. Pour le reste de la soupe, bouillon de légumes frais, choux-raves, navets, oignons, épaissi de pois et de fèves. Les légumineuses étaient la viande du pauvre qui fournissait des protéines à bon marché. Les bons jours, on y ajoute un morceau de lard ou de viande. Le vin, moins alcoolisé que de nos jours, était consommé couramment et considéré comme plus sûr que l'eau, souvent fétide.

Mais on faisait aussi de grands festins, avec force truites, ombles et féras pêchés dans le lac, volailles et pâtisseries. La nourriture était un marqueur social et les autorités prenaient à cœur de modérer le luxe dans ce domaine, notamment lors des mariages. L'idée est cependant courante, même parmi les médecins, que la bonne nourriture convient aux personnes délicates, aisées et que celle de moins bonne qualité est suffisante pour nourrir les gens modestes.

SALLE 9 LES PERSÉCUTIONS EN FRANCE

Autorisé en France, après trente ans de guerre, par l'édit de Nantes (1598), le protestantisme est mis hors la loi par la révocation de cet édit en 1685, par Louis XIV.



© Musée international de la Réforme, Genève

Toute pratique du protestantisme est désormais interdite, les protestants qui refusent, par exemple le baptême catholique qui faisait office d'état civil, n'ont pas d'existence légale. Les enfants de mariages célébrés aux temples sont considérés comme bâtards, ce qui a de graves conséquences juridiques pour eux, notamment les empêcher d'hériter de leurs parents. **Beaucoup de protestants quittent alors la France pour émigrer vers Genève, la Hollande, l'Angleterre ou l'Allemagne,** principalement le Brandebourg où de bonnes opportunités de s'installer leurs sont offertes, car cette région avait été dépeuplée par la guerre. **C'est ce qu'on appelle le second Refuge.** On évalue le nombre total de personnes qui quittèrent la France à environ 200 000.

► **Ceux qui restaient en France ne pouvaient pratiquer que dans le plus grand secret. Montrer le mécanisme de la Bible cachée dans la cheminée. Voir aussi le service de Sainte-Cène démontable.**

Tous les réfugiés arrivés à Genève ne purent évidemment y rester. L'ambassadeur de France faisait notamment pression pour que ces personnes, considérées comme rebelles à leur roi, ne soient pas accueillies dans la ville. Les réfugiés étaient secourus et munis de recommandation avant de devoir continuer leur voyage. **Cependant plusieurs milliers d'entre eux restèrent et contribuèrent fortement au développement bancaire, artisanal, industriel** (orfèvrerie et horlogerie) de la ville. On construisit en 1715 un nouveau temple, celui de la Fusterie, alors qu'on s'était contenté jusque-là des anciennes églises médiévales.

► **Observer la vitrine consacrée au savoir-faire des huguenots.**

On y trouve divers émaux et montres qui attestent de l'importance des métiers de l'horlogerie qui dominaient le marché européen aux XVII^e et XVIII^e siècles. On y voit aussi des toiles d'indiennes, une pièce d'argenterie et de la porcelaine.

Indications bibliographiques :

- L. Mottu-Weber, A.M. Piuz, B. Lescaze, *Vivre à Genève autour de 1600*, 2 vol., Genève, 2002 et 2006.
- *Genève au temps de la révocation de l'édit de Nantes, 1680-1705*, textes de Jérôme Sautier, Louise Martin, Olivier Fatio, Liliane Mottu-Weber, Michel Grandjean, Cécile Holtz; préf. Olivier Reverdin, Genève, Paris, 1985.



© Musée international de la Réforme, Genève



© Musée international de la Réforme, Genève

— MUSÉE —
INTERNATIONAL
DE LA RÉFORME
MAISON MALLET GENÈVE



4, rue du Cloître
CH – 1204 Genève
Tél. +41 22 310 24 31
www.musee-reforme.ch
info@musee-reforme.ch